



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION **PRODUCTION, TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS FERMIERS**

Objectifs de la formation

- Organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers.
- Mettre en oeuvre des techniques de production fermière.
- Mettre en oeuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail.
- Mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers.

Lieu de la formation

Saint-Lô Thère
CFA
www.saint-lo-there.fr



APPRENTISSAGE

DURÉE 1 an

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION PRODUCTION, TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS FERMIERS

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement technique

- Caractéristiques des produits fermiers
- Choisir un système de production
- Stratégie commerciale
- Planification
- Analyse économique
- Techniques de productions agroalimentaires
- Choix des techniques
- Mise en œuvre
- Conception des locaux
- Hygiène et qualité
- Réalisation des techniques de transformation, conservation et conditionnement
- Mise en œuvre des contrôles des matières premières et des produits finis
- Mise en place des opérations de commercialisation
- Réalisation des opérations de commercialisation



POURSUITES D'ÉTUDES

Pas de poursuites d'étude en général, mais possibilité de se former en BTSA

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Chef.fe d'exploitation.

Salarié.e qui conserve des activités de polyculture-élevage au sein des exploitations ou des groupements d'employeurs

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 30 ans*
- Signer un contrat d'apprentissage avec une exploitation agricole ayant une activité de transformation.

Être titulaire d'un diplôme niveau IV :

- D'un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole ;
- D'un Baccalauréat.

*pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap



Admission étudiée au cas par cas.

